



Auvergne
Loire –Rhône
Bourgogne



Résultats des exploitations ovins viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

Campagne 2018

SYNTHÈSE INTERREGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE

Résultats des exploitations ovins viande

Synthèse interrégionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -
Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne
Campagne 2018

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Philippe Allaix (Chambre d'agriculture Loire),
Catherine Bonin (Chambre d'agriculture Yonne),
Aurore Gérard (Chambre d'agriculture Côte-d'Or),
Christophe Rainon (Chambre d'agriculture Nièvre),
Laurent Solas (Chambre d'agriculture Saône-et-Loire),
Gaïane Seychal (Chambre d'agriculture Puy-de-Dôme),
Fabrice Vassort (Chambre d'agriculture Haute-Loire),
Bernadette Vignaud (Chambre d'agriculture Allier)

Rédaction :

Marie Miquel (Institut de l'Élevage)

Maquette :

Valérie Terrisse (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

REMERCIEMENTS

L'équipe remercie les éleveurs du Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats des exploitations ovins viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

SYNTHESE INTERREGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ELEVAGE

Campagne 2018

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2018	5
Spécialisés Ovins, montagne	7
Ovins – Bovins Viande, montagne	9
Ovins spécialisés, herbagers.....	11
Mixtes (OV et BV), herbagers	13
Céréales-Ovins, producteurs d'agneaux de bergerie	15

Avant-propos

Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques des fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage en Auvergne-Loire-Rhône-Bourgogne.

Afin de privilégier une *comparaison sur deux campagnes* les exploitations nouvelles et celles présentant d'autres combinaisons de productions (ovins et vaches laitières...) n'ont pas été retenues dans cette synthèse.

L'analyse des 43 élevages est conduite selon trois entrées typologiques :

- la **combinaison de productions** : exploitations ovines spécialisées, avec bovins viande, avec grandes cultures
- la **zone géographique** : montagne, herbagère, plaine
- la **conduite de l'atelier ovin** : production d'agneaux en bergerie ou à l'herbe

Au final la typologie comprend cinq groupes :

- EA spécialisées ovines en montagne (16) et en zone herbagère (5)
- EA ovins - bovins viande en zone herbagère (10) et en montagne (6)
- EA ovins - cultures en plaine (5)

Un lexique figure en page 16

Rappel des faits marquants de l'année 2018

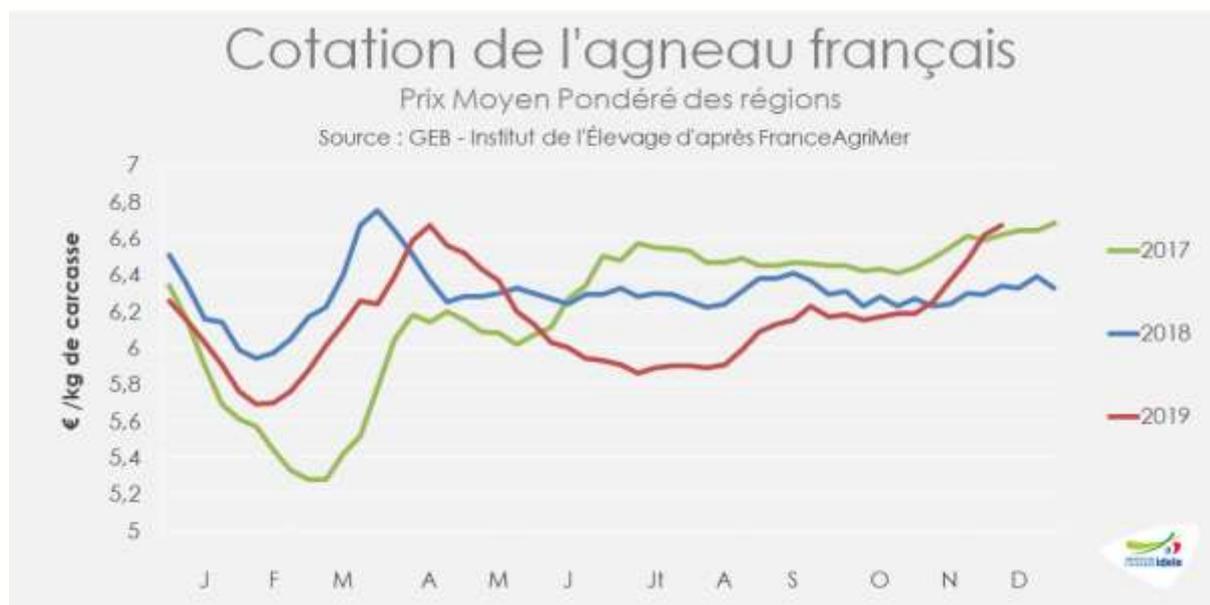
L'année 2018 a été marquée par un printemps humide, limitant la possibilité de déprimage des prés et retardant les récoltes de fourrages. Puis, s'en est suivie une sécheresse et canicule estivale, nécessitant parfois l'affouragement aux prés, compromettant les semis de dérobées. En montagne, les brebis sont descendues 15 jours plus tôt de l'estive qu'en 2017. A l'automne, la pluie s'est fait attendre limitant la pousse de l'herbe.

Sur l'ensemble de l'année, le prix des agneaux a très légèrement progressé par rapport à 2017 (+ 1 %). Les cours de l'agneau furent plus réguliers, la progression sur le 1er semestre compensant le léger recul sur le 2nd semestre.

Les prix des aliments et engrais ont augmenté légèrement, mais l'inflation a repris sur les carburants. L'aide ovine a reculé et la convergence des aides découplées s'est poursuivie.

Les retards de paiement des primes ont continué à peser sur les trésoreries, d'où la poursuite dans certains cas d'impasses sur la fertilisation, l'implantation de prairies, voire la complémentation des brebis.

Figure 1 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau



En 2019, les cours de l'agneau ont fléchi en début d'année et progressé jusqu'à Pâques. Alors que les fortes chaleurs du mois de l'été ont pesé sur la consommation française de viande ovine, déjà morose les mois précédents, les prix bas à l'import et le manque de valorisation du 5ème quartier ont accentué le recul de la cotation française. Malgré un allègement ponctuel du marché en sortie d'été, le cours de l'agneau français reste très sensible aux importations de viande ovine britannique, dont le prix est particulièrement bas, du fait de la forte dépréciation de la livre sterling. Après avoir réalisé une remontée conséquente entre juillet et fin septembre, le cours de l'agneau se stabilise en octobre en-deçà du niveau des années précédentes. Le marché français subit la pression des importations britanniques bon marché à l'approche du Brexit.

A partir de la fin octobre, le cours de l'agneau se redresse grâce à la baisse des importations de viande ovine et à l'approche des fêtes où la demande des consommateurs est plus active.

Source : département Economie– Institut de l'Élevage

Tableau 1

Résultats des systèmes Spécialisés ovins, montagne, producteurs d'agneaux de bergerie

Structure	Systèmes Ovins Spécialisés Montagne (17 EA)	
	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1.54	1.54
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	1.33	1.33
SAU	85	85
<i>dont SFP</i>	76	77
Chargement (UGB/ha SFP)	1.1	1.1
Nombre de brebis	557	551
UGB totales	85	84
% UGB OV	100 %	100 %

Résultats de l'atelier Ovin		
Taux de mise bas	109	111
Taux de prolificité	161	162
Taux de mortalité agneaux	15	16
Taux de productivité numérique	149	152
Poids moyen agneau de boucherie	17.5	17.9
Prix moyen/kgc	6.5 €	6.3 €
t MS utilisée/UGB	2.53	2.49
Quantité de concentré/brebis	202	214
Quantité de concentré/kgc vendu	8.1	8.5
SCA/brebis	115 €	115 €
Marge Brute/brebis	94 €	101 €

Economie de l'exploitation		
Produit Brut Total/UMO	117.000 €	119.200 €
EBE/Produit brut	36 %	34 %
Excédent Brut d'Exploitation/UMO	43.500 €	41.200 €
% annuités/Produit Brut	11 %	11 %
Revenu disponible/UMO	30.500 €	27.400 €
Résultat courant/UMO	23.900 €	20.800 €

Coûts de production		
Productivité de la main-d'œuvre (Eq kgc/UMO)	9 660 kgc	9 880 kgc
Produit par kgc	11.6 €	11.6 €
<i>dont aides/kgc</i>	4.9 €	4.7 €
Coût de production/kgc	12.9 €	12.9 €
<i>dont mécanisation</i>	2.4 €	2.5 €
Rémunération du travail (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	1.5	1.4
Trésorerie permise (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	2.0	2.0

Spécialisés Ovins, montagne

Des exploitations extensives sur les surfaces

Ces structures (56 ha et 368 brebis /UMO en 2018) sont plus petites que celles des élevages des zones herbagère et céréalière, mais supérieures aux moyennes des exploitations ovines spécialisées locales (départements 42, 43, 63, 69).

Avec 6 Gaec sur 17 exploitations, la main-d'œuvre totale est de 1.5 UMO en moyenne, 4 ont recours au salariat (0.1 UMO en moyenne) et 4 au bénévolat (0.1 UMO).

Le chargement de 1.1 UGB /ha SFP est extensif mais les lactations en bergerie exigent la constitution de stocks fourragers importants (360 kg MS par brebis en 2018).

La surface et le cheptel ovin moyen sont stables.

Les plus hautes performances de reproduction

La productivité numérique est la plus élevée de tous les groupes typologiques et stable d'une année sur l'autre.

Avec ce niveau et l'engraissement des agneaux exclusivement en bergerie, la consommation totale de concentré rapportée à la brebis est de 214 kg ; divisée par le nombre de kg d'agneaux vendus (la productivité pondérale), elle atteint 8,5 kg, ce qui est le plus bas niveau de tous les systèmes.

La marge brute par brebis avec aides ovines de 101 € en 2018 est en hausse de 7 € par rapport à l'an dernier et la productivité numérique de 3 points.

Un EBE/UMO supérieur à 40 000 € depuis deux ans

Le Produit Brut par UMO pour les deux années (2017 et 2018) avoisine les 120 k€. L'efficacité économique (EBE/PB) permet une moyenne pour les deux années de plus de 40 k€ d'EBE par UMO (les extrêmes se situent à 22 et 77 k€).

Avec des annuités maîtrisées (11 % du Produit Brut en moyenne), le revenu disponible moyen pour investir et vivre est de 2.300 € par mois/UMO en 2018. L'écart entre le capital remboursé et les amortissements explique que le résultat courant soit inférieur de 6.600 €.

L'objectif de deux SMIC (en trésorerie) est atteint

La productivité physique de la main-d'œuvre, mesurée par le tonnage de viande d'agneau vendu par UMO, est proche des 10 t de carcasse par travailleur rémunéré.

Le produit, de 11.6 € / kgc de carcasse (dont 40 % d'aides), ne couvre pas le coût de production (dont 20 % de charges de mécanisation), néanmoins la trésorerie permise avoisine les 2 SMIC pour la troisième année consécutive.

Tableau 2

Résultats des systèmes Mixtes (OV et BV), montagne, producteurs d'agneaux de bergerie

Structure	Systèmes Ovins + Bovins viande Montagne (6 EA)	
	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	2.0	2.1
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	1.6	1.6
SAU	123	122
<i>dont SFP</i>	110.5	111.3
Chargement (UGB/ha SFP)	1.1	1.1
Nombre de brebis	550	550
UGB totales	123	119
% UGB OV	70 %	72 %

Résultats de l'atelier Ovin		
Taux de mise bas	103	105
Taux de prolificité	167	165
Taux de mortalité agneaux	18	16
Taux de productivité numérique	140	146
Poids moyen agneau de boucherie	18.1	17.6
Prix moyen/kgc	6.4 €	6.8 €
Quantité de concentré/brebis	227	250
Quantité de concentré/kgc vendu	9.1	10.1
t MS utilisée/UGB	2.3	2.6
SCA/brebis	107 €	107 €
Marge Brute/brebis	83 €	87 €

Economie de l'exploitation		
Produit Brut Total/UMO	121.700 €	115.400 €
EBE/Produit brut	31 %	27 %
Excédent Brut d'Exploitation/UMO	38 600 €	31 500 €
% annuités/Produit Brut	10 %	12 %
Revenu disponible/UMO	26.800 €	18.100 €
Résultat courant/UMO	10.800 €	4.200 €

Coûts de production		
Productivité de la main-d'œuvre (Eq kgc/UMO)	8 914 kgc	8 690 kgc
Produit par kgc	11.8 €	11.7 €
<i>dont aides/kgc</i>	4.7 €	4.5 €
Coût de production/kgc	14.3 €	14.6 €
<i>dont mécanisation</i>	3 €	3 €
Rémunération du travail (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	0.8	0.6
Trésorerie permise (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	1.7	1.3

Ovins – Bovins Viande, montagne

Des systèmes méconnus

Même si en valeur absolue leurs surfaces et cheptels sont plus élevés que les systèmes spécialisés voisins (départements 42 et 43), rapportées à la main-d'œuvre (58 ha et 57 UGB/UMO) les dimensions de ces systèmes leur sont légèrement supérieures. Les ovins représentent 3/4 des UGB, le troupeau complémentaire de vaches allaitantes (Limousine, Aubrac, Salers, Charolaise) produit principalement des broutards / broutards repoussés et valorise des parcelles éloignées du siège de l'exploitation.

Cette "nouvelle mixité" est une opportunité pour valoriser un parcellaire de montagne éclaté et dispersé, dont davantage de surfaces deviennent disponibles.

Quatre des six exploitations sont des Gaec. La main-d'œuvre comprend en moyenne 0.3 UMO salariée (présente dans 3 EA) et 0.2 UMO bénévole (présente dans 3 EA).

Une productivité numérique de 1.46 agneau

Les taux de prolificité et mortalité des agneaux sont légèrement inférieurs au groupe des ovins spécialisés, et le taux de mise bas moins élevé empêche la productivité numérique d'atteindre 1.50. La mortalité brebis (près de 10 %) est elle aussi très forte.

Avec ces niveaux de perte et l'engraissement des agneaux exclusivement en bergerie, la consommation totale de concentré rapportée à la brebis frôle les 250 kg et divisée par le nombre de kg d'agneaux vendus (la productivité pondérale) les 10 kg.

La marge brute par brebis avec aides ovines de 87 € cette année, est en hausse de 4 €.

Un EBE / UMO en nette baisse

Le Produit Brut par UMO pour les deux années approche les 120 K€. L'efficacité économique (EBE/PB) diminue beaucoup d'une année sur l'autre (de 31 à 27 %) et entraîne celle de l'EBE/UMO de plus de 7 100 € en moyenne.

Le revenu disponible moyen pour investir et vivre de 18 100 €/UMO est aussi en diminution. L'écart entre le capital remboursé et les amortissements est tel que le résultat courant est en 2018 de seulement 1/4 du revenu disponible.

La rémunération de la main-d'œuvre diminue

La productivité physique de la main-d'œuvre, mesurée par le tonnage de viande d'agneau vendu par UMO, est de 8.7 t de carcasse par travailleur rémunéré, inférieur aux systèmes spécialisés.

Le produit de 11.7 €/kgc de carcasse ne couvre pas le coût de production à hauteur de 14.6 €/kgc (calculé sur la base de 2 SMIC).

En 2018, la rémunération permise, de seulement 0.6 SMIC par approche comptable, est de 1.3 avec une approche trésorerie.

Tableau 3

Résultats des systèmes Spécialisés ovins, herbagers- producteurs d'agneaux d'herbe

Structure	Systèmes Ovins spécialisés herbagers (5 EA)	
	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1.3	1.4
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	1	1
SAU	120 ha	125 ha
<i>dont SFP</i>	115 ha	120 ha
Chargement (UGB/ha SFP)	0.9	0.9
Nombre de brebis	652	656
% UGB OV	100 %	100 %

Résultats de l'atelier Ovin		
Taux de mise bas	94	94
Taux de prolificité	163	166
Taux de mortalité agneaux	12	10
Taux de productivité numérique	134	138
Poids moyen agneau de boucherie	19.4	19.1
Prix moyen/kgc	6.6 €	6.7 €
t MS utilisée/UGB	1.0	1.4
Quantité de concentré/brebis	205	221
Quantité de concentré/Kgc vendu	8.6	8.9
Marge Brute/brebis	85 €	95 €

Economie de l'exploitation		
Produit Brut Total/UMO	160.700 €	169.900 €
EBE/Produit brut	21 %	22 %
Excédent Brut d'Exploitation/UMO	39.660 €	40.000 €
% annuités/Produit Brut	17 %	18 %
Revenu disponible/UMO	10.900 €	8.600 €
Résultat courant/UMO	6.500 €	13.800 €

Coûts de production		
Productivité de la main-d'œuvre (Eq kgc/UMO)	11.280 kgc	10.870 kgc
Produit par kgc	11.1 €	11.2 €
<i>dont aides/kgc</i>	3.8 €	3.9 €
Coût de production/kgc	14.3 €	13.8 €
<i>dont mécanisation</i>	2.8 €	2.7 €
Rémunération du travail (SMIC/UMO ovine rémunérée)	0.5	0.8
Trésorerie permise (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	1.1	0.8

Ovins spécialisés, herbagers

Des fonctionnements similaires mais de dimension très variable

En valeur absolue et davantage encore en relatif (car aucun n'a un statut sociétaire) les surfaces et cheptels (89 ha et 469 brebis/UMO en 2018) de ces élevages (départements 03, 71, 89) sont supérieurs à leurs homologues des régions de montagne.

Une exploitation à elle seule (de 134 à 160 ha) explique l'augmentation moyenne de surfaces de l'échantillon.

La main-d'œuvre comprend en moyenne 0.3 UMO salariée (présente dans 3 EA) et 0.05 UMO bénévole (présente dans 2 EA).

Le niveau de chargement est caractéristique des exploitations herbagères avec une très forte proportion (100 % pour 4 EA) de surface fourragère dans la SAU. Il est inférieur à celui des exploitations mixtes herbagères.

La marge par brebis augmente

Le taux de mise bas correct pour une conduite d'un agnelage par an et la prolificité aboutissent à une productivité numérique de 1.38 en légère augmentation, grâce à un taux de mortalité des agneaux à 10 % (le plus faible des groupes). Le poids moyen de l'agneau est constant à 19.1 kgc (+ 1.2 kgc par rapport aux agneaux de bergerie). La consommation moyenne de concentré augmente de 16 kg par brebis, elle est quasi identique à celle des systèmes spécialisés de montagne, mais rapportée au nombre de kg d'agneaux produits (la productivité pondérale) elle devient supérieure (8.9 vs 8.5).

La marge brute par brebis avec aides ovines est de 95 € en 2018, soit une augmentation de 10 € en un an.

L'EBE / UMO est constant

Le Produit Brut par UMO est en augmentation de 9.2 k€ par rapport à 2017, ce qui augmente l'efficacité économique (EBE/PB) de 1 point en un an. L'EBE/UMO est néanmoins stable au vu de l'augmentation des charges alimentaires, les disparités restent importantes (de 14 à 91 k€). Le niveau d'annuités/produit brut (non corrélé avec celui de l'EBE) varie de 7 à 31 % et donc au final, le disponible/UMO est de 8.6 k€ en moyenne avec une grande hétérogénéité selon les exploitations.

L'écart entre le capital remboursé et les amortissements explique que le résultat courant par UMO soit supérieur de 3.5 k€ en moyenne au revenu disponible.

Une forte hétérogénéité intra-groupe

La productivité physique par travailleur ovin rémunéré (mesurée par le tonnage de viande d'agneau vendu par UMO) a diminué de 0.4 t, mais reste la plus élevée des cinq groupes, à l'image du produit égal à 11.2 €/kgc. Les écarts entre exploitations sont très importants (6 400 à 19 400 Eq. kgc/UMO).

Le coût de production est aussi élevé, surtout pour les charges foncières et les frais d'élevage (dus à des frais de traitements antiparasitaires supplémentaires), la rémunération permise moyenne (0.5 SMIC l'an dernier) atteint seulement 0.8 SMIC cette année (la trésorerie permettrait 0.8 SMIC).

Tableau 4

Résultats des systèmes Mixtes (OV et BV), herbagers- producteurs d'agneaux d'herbe

Structure	Systèmes Ovins Bovins herbagers (10 EA)	
	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1.5	1.5
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	1.3	1.3
SAU	127 ha	127 ha
<i>dont SFP</i>	114 ha	116 ha
Chargement (ugb/ha SFP)	1.3	1.3
Nombre de brebis	424	419
UGB totales	146	145
% UGB OV	49 %	49 %

Résultats de l'atelier Ovin		
Taux de mise bas	92	91
Taux de prolificité	166	165
Taux de mortalité agneaux	16	16
Taux de productivité numérique	128	126
Poids moyen agneau de boucherie	19.2	19.2
Prix moyen/kgc	6.5 €	6.4 €
Quantité de concentré/brebis	197	219
Quantité de concentré/kgc vendu	8.2	9.3
t MS utilisée/UGB	1.6	1.9
SCA/brebis	120 €	109 €
Marge Brute/brebis	101 €	111 €

Economie de l'exploitation		
Produit Brut Total UMO	185.750 €	195.500 €
EBE/Produit brut	32 %	37 %
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	49.200 €	57.440 €
% annuités/Produit Brut	12 %	13 %
Revenu disponible/UMO	32.000 €	37.300 €
Résultat courant/UMO	13.000 €	22.500 €

Coûts de production		
Productivité de la main-d'œuvre (Eq kgc/UMO)	10.2 kgc	10.5 kgc
Produit par kgc	11.4 €	11.5 €
<i>dont aides/kgc</i>	4.1 €	4.4 €
Coût de production/kgc	13.4 €	13.2 €
<i>dont mécanisation</i>	2.6 €	2.5 €
Rémunération du travail (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	1.1	1.3
Trésorerie permise (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	2.2	2.3

Mixtes (OV et BV), herbagers

Deux types de systèmes mixtes

Le nombre d'élevages mixtes dans le dispositif Inosys, beaucoup plus élevé que celui des élevages spécialisés, reflète la réalité de filière ovine de cette zone herbagère au nord du Massif central (départements 03, 58, 71). Leurs surfaces sont équivalentes tant en valeur absolue que rapportées à l'UMO à celles des spécialisés ovins voisins mais le chargement par ha SFP est plus élevé de 0.4 UGB. Deux sous-groupes sont présents, un de 5 EA, avec un atelier ovin dominant (578 brebis et 70 % des UGB en moyenne) et un de 5 EA pour lequel le troupeau ovin est complémentaire (261 brebis et 30 % des UGB en moyenne). Leurs structures rapportées à l'UMO (ha, UGB totales) ainsi que le chargement sont tout à fait comparables, mais leurs performances diffèrent.

La marge brute/brebis des "ovins dominants", plus économes en concentré, est supérieure

Les productivités numériques (129 pour le groupe "ovins dominants" et 124 pour les "bovins dominants") sont quasi identiques en 2018. Cependant, les produits bruts/UMO diffèrent (193 et 123 €), les charges opérationnelles des "ovins dominants" sont plus faibles de 32 € (58 vs 90 €), grâce surtout aux économies de 32 kg de concentré (189 vs 248 kg) par brebis. Au final, l'écart de marge brute entre les sous-groupes atteint 21 € (121 € vs 100).

L'écart se creuse pour l'EBE et le Revenu disponible/UMO, mais s'atténue pour le Résultat courant

Le Produit Brut/UMO moyen masque les écarts très importants entre les deux sous-groupes : 193 K€ pour le groupe "ovins dominants" vs 123 K€ pour les "bovins dominants". De plus, l'efficacité économique (EBE/PB) du premier groupe est supérieure (+ 20 %), aussi la différence sur l'EBE/UMO est marquée : 75 K€ pour l'un et 40 K€ pour l'autre. Ces deux résultats sont en hausse d'une année sur l'autre pour les deux sous-groupes (respectivement + 9 et + 7 k€). Le niveau d'annuités moyen par exploitation varie entre les deux sous-groupes, aussi les revenus disponibles moyens par UMO sont très éloignés (54 et 21 K€ en 2018). Mais avec une approche comptable (voire fiscale) la *moyenne de résultat courant s'atténue entre les deux groupes*.

	Ovins dominants		Bovins dominants	
	2017	2018	2017	2018
Revenu Disponible/UMO	49.600 €	54.000 €	14.500 €	20.700 €
Résultat courant/UMO	13.400 €	24.900 €	12.700 €	20.100 €

Bien sûr, ces différences ne sont pas intrinsèques au rapport entre les ateliers ovins et bovins, mais s'expliquent par la maîtrise technique des éleveurs, leur trajectoire professionnelle et l'histoire sur plusieurs générations de l'exploitation.

Les écarts se répercutent pour la rémunération du travail

La productivité physique de la main-d'œuvre, mesurée par le tonnage de viande d'agneau vendu par UMO, marque là encore des écarts importants entre les deux sous-groupes : 11.2 t pour les "ovins dominants" vs 9.8 t pour les "bovins dominants" en 2018.

Les aides sont "diluées" par la forte productivité, mais les produits par agneau des deux sous-groupes sont très proches (11.3 et 11.6 € en 2018) comme les coûts de production (12.8 et 13.7 € en 2018).

Les différences de résultats selon l'approche comptable ou trésorerie sont à nouveau constatées.

	Ovins dominants		Bovins dominants	
	2017	2018	2017	2018
Trésorerie permise	2.8	3.0	1.5	1.6
Rémunération permise du travail (approche comptable)	1.1	1.4	1.1	1.3

Tableau 5

Résultats des systèmes Céréales-Ovins - producteurs d'agneaux de bergerie

Structure	Systèmes Céréales -Ovins (5 EA)	
	2017	2018
Main-d'œuvre (UMO)	1.8	1.8
<i>dont main-d'œuvre exploitant</i>	1.8	1.8
SAU	180 ha	182 ha
<i>dont SFP</i>	43 ha	45 ha
Chargement (ugb/ha SFP)	1.5	1.5
Nombre de brebis	393	407
t MS utilisée/UGB	2.1	2.5
UGB totales	65	66
% UGB OV	100 %	100 %

Résultats de l'atelier Ovin		
Taux de mise bas	89	92
Taux de prolificité	167	167
Taux de mortalité agneaux	14	15
Taux de productivité numérique	127	131
Poids moyen agneau de boucherie	19.5	19.8
Prix moyen/kgc	6.1 €	6.3 €
Quantité de concentré/brebis	275	267
Quantité de concentré/kgc vendu	12.0	11.4
SCA/brebis	86 €	108 €
Marge Brute/brebis	71 €	90 €

Economie de l'exploitation		
Produit Brut Total/UMO	139 600 €	157 400 €
EBE/Produit brut	30 %	33 %
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	40 439 €	53 596 €
% annuités/Produit Brut	9 %	11 %
Revenu disponible/UMO	28 800 €	37 500 €
Résultat courant/UMO	11 800 €	23 300 €

Coûts de production		
Productivité de la main-d'œuvre (Eq kgc/UMO)	9.960 kgc	10.360 kgc
Produit par kgc	10.6 €	11.1 €
<i>dont aides/kgc</i>	3.7 €	4.0 €
Coût de production/kgc	13.3 €	12.8 €
<i>dont mécanisation</i>	2.2 €	2.4 €
Rémunération du travail (SMIC/UMO ovine rémunérée)	0.8	1.4
Trésorerie permise (nb SMIC/UMO ovine rémunérée)	1.5	1.9

Céréales-Ovins, producteurs d'agneaux de bergerie

Un atelier de 400 brebis sur 45 ha de SFP

En valeur absolue et davantage encore en relatif (107 ha/UMO), les surfaces de ces élevages (départements 21, 89) sont supérieures aux quatre autres types de systèmes.

La part de grandes cultures (75 % en moyenne, de 48 à 94 %) est maximisée, aussi avec un cheptel moyen de près de 400 brebis (de 319 à 490), le chargement est de 10.8 brebis/ha de surface fourragère. En conséquence, la consommation de fourrages (2.5 t/UGB) est plus proche des régions de montagne que de celles des zones herbagères.

La main-d'œuvre n'inclut ni salarié ni bénévole. Le troupeau ovin, seule production animale, est stable d'une année sur l'autre.

Forte consommation de fourrage et de concentré

Avec une lutte à contre-saison et parfois des agnelles mises en lutte très tardivement, le taux de mise bas de seulement 92 % en moyenne est un des plus bas de tous les groupes. La prolificité élevée et la mortalité agneaux maîtrisée permettent une productivité correcte, mais ne rattrape pas le produit brut qui reste faible (157 k€/UMO).

Conséquence du chargement et du mode d'engraissement des agneaux, la consommation moyenne de concentré par brebis (267 kg en 2018, moins 8 kg par rapport à 2017) et rapportée aux kgc d'agneaux produits (la productivité pondérale) reste élevée (11.4 kg en 2018). Même avec une part importante de céréales autoproduites, les charges d'alimentation sont de 45 € par brebis.

La marge brute avec aides ovines par brebis est de 90 € en 2018 (71 € en 2017).

Le revenu disponible/UMO est supérieur aux autres groupes

Le Produit Brut/UMO moyen est orienté à la hausse (+ 18 k€ par rapport à 2017). L'efficacité économique augmente, ce qui aboutit à un EBE /UMO supérieur à 54 k€. Au final, le revenu disponible/UMO est équivalent aux systèmes mixtes herbagers et supérieur aux autres groupes car les annuités représentent seulement 11 % du produit. Les amortissements surtout en matériel, toujours importants vu la dimension de la structure, rognent le résultat courant qui se redresse comparativement à 2017.

Une rémunération de la main-d'œuvre ovine en hausse

Le produit à 11.1 € par kgc d'agneau est le plus faible des cinq groupes, ce qui s'explique à la fois par le prix de vente de l'agneau et les aides. Toutefois, il s'est redressé par rapport à 2017 (10.6 € en 2017). Le coût de production également (12.8 vs 13.3 €) est très proche des autres systèmes.

En 2018, la rémunération est de 1.4 SMIC (+0.6 par rapport à 2017), ce qui est comparable aux systèmes ovins spécialisés de montagne et de 1.9 en approche trésorerie. La complémentarité des deux ateliers rend ces systèmes assez résistants selon les aléas des différentes années.

LEXIQUE

Structure

UMO : Unité de Main-d'œuvre. Le produit brut total, l'EBE, le Revenu disponible et le Résultat Courant sont rapportés aux UMO exploitants

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère Principale

Atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif moyen de femelles reproductrices

Taux de prolificité : nombre d'agneaux nés (y compris les avortons et mort-nés) rapporté au nombre de mises bas

Taux de mortalité agneaux : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et mort-nés) rapporté au total des agneaux nés

Taux de productivité numérique par brebis : nombre d'agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement, corrigés de la variation d'inventaire, rapporté à l'effectif moyen de femelles reproductrices

Quantité de concentré /brebis : totalité du concentré (y compris celui distribué aux agneaux, aux agnelles, aux béliers) rapportée à l'effectif de femelles reproductrices

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO et cultures autoconsommées à un prix de cession, mais sans les ICHN

Economie de l'exploitation

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : Produit Brut total duquel sont déduites les charges opérationnelles et les charges de structure hors amortissements et frais financiers

Résultat disponible : EBE moins annuités

Résultat courant : EBE moins amortissements et frais financiers

Coût de production

Productivité de la main-d'œuvre : équivalent kg de carcasse d'agneaux vendus (corrigés de la variation d'inventaire et des achats) par UMO_{ov}

Produit par kgc : vente, aides et autres produits (laine)

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base de 2 SMIC/ UMO_{ov}). Les cultures autoconsommées sont comptées au prix de revient.

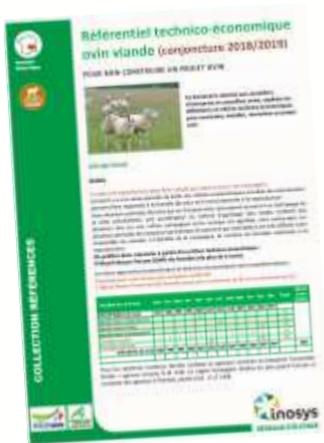
UMO_{ov} : UMO consacrées à l'atelier ovin (y compris cultures consommées pour l'atelier ovin) calculées selon les coefficients de la méthode Coût de production.

Trésorerie permise : part des produits qui reste une fois couverts les charges courantes et le remboursement annuel de capital des emprunts.

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications régionales et nationales

- Référentiel technico-économique ovin viande Auvergne-Rhône-Alpes
- Référentiel technico-économique ovin viande Bourgogne-Franche-Comté
- Base de données d'appui technique Auvergne-Rhône-Alpes
- Base de données d'appui technique Bourgogne-Franche-Comté
- Les cas-types ovins viande d'Auvergne-Loire-Rhône
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – 2018 : reprise de la production en France, 2019 : Année de tous les paradoxes



CONTACTS :

Allier

Bernadette Vignaud
bvignaud@allier.chambagri.fr

Côte d'Or et Yonne

Aurore Gérard
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Loire et Rhône

Philippe Allaix
philippe.allaix@loire.chambagri.fr

Haute-Loire

Fabrice Vassort
fvassort@haute-loire.chambagri.fr

Nièvre et Saône-et-Loire

Christophe Rainon
christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

Puy-de-Dôme

Gaïane Seychal
g.seychal@puy-de-dome.chambagri.fr

ainsi que

Saône-et-Loire

Laurent Solas
Isolas@sl.chambagri.fr

Yonne

Catherine Bonin
c.bonin@yonne.chambagri.fr

Auvergne-Rhône-Alpes

Mélanie Beaumont-Vernière
melanie.beaumont@aura.chambagri.fr

Bourgogne –Franche-Comté

Lucie Legroux
lucie.legroux@bfc.chambagri.fr

RESULTATS DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE AUVERGNE-LOIRE-RHONE et BOURGOGNE

SYNTHESE INTERREGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE –

Cette synthèse porte sur 43 fermes de références du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage présentes en 2017 et 2018 sur neuf départements (03, 21, 42, 43, 58, 63, 69, 71 et 89). Les résultats techniques et économiques sont présentés en cinq groupes mixant plusieurs entrées (combinaison de productions, zone géographique et type d'agneaux produits). Le nombre d'élevages limité dans certains groupes demande de rester très prudents dans l'extrapolation des résultats.

Les résultats techniques de l'atelier ovin, très supérieurs aux moyennes des EA en appui technique, présentent un gradient d'intensification, du bassin céréalier au bassin herbager jusqu'à la zone rustique (productivité numérique par brebis proche de 140).

En 2018, la marge brute par brebis s'améliore, de 7 à 19 € selon les groupes, pour partie grâce à l'augmentation de la productivité numérique. Cependant, l'augmentation des charges a grevé l'EBE/UMO de 2 500 € en moyenne ; en conséquence le revenu disponible et le résultat courant suivent les mêmes tendances.

L'approche coût de production des différents types d'ateliers ovins montre une rémunération permise du travail des exploitants, qui varie en moyenne de 0.8 à 2.0 SMIC/UMO, seuls les systèmes spécialisés en montagne atteignent 2.0 SMIC.

Mars 2020

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2274-5246
Référence idele 0020301004



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

